

Nom et adresse  
de l'Expéditeur :

# CORRESPONDANCE DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE.

(Carte postale en franchise.)



M .....

Imp. Nat. — Modèle B.

Indiquer soit le **secteur postal** (1),  
soit le **dépôt** du corps (2), soit la **résidence** (3) }

(1) Pour les militaires faisant partie des troupes en opérations.

(2) Pour les militaires au dépôt ou ceux dont l'adresse n'est pas exactement connue. (Une affiche apposée dans les bureaux de poste indique les villes sièges de dépôt des corps de troupe des différentes armes.)

(3) Pour les militaires à demeure dans une localité (place forte, hôpital, garde des voies, etc.).

**OBSERVATION ESSENTIELLE.** — Pour être transmise immédiatement, cette carte  
ne doit contenir que des nouvelles personnelles.

---

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.